



Avis du Maire

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira en Mairie, le **30 janvier 2012**, à 20H30.
Affiché le 25/01/2012

ORDRE DU JOUR Session ordinaire

- 01 - Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.
- 02 - Décision modificative budgétaire n°1 : opérations d'ordre
- 03 - Subvention à l'Office de Tourisme de Felletin au titre de l'année 2012 : versement d'un acompte
- 04 - Souscription publique de la Fondation du patrimoine : Conservatoire du Bâti et des Savoir-faire sur le Site des Granges
- 05 - Projet de réalisation d'un Conservatoire du Bâti et des Savoir-faire sur le site des Granges : lancement de l'opération et plan de financement prévisionnel.
- 06 - Modification du tableau des effectifs
- 07 - Règlement intérieur du restaurant scolaire
- 08 - Ancien centre de secours de Felletin : avenant de résiliation de la convention de mise à disposition des locaux
- 09 - Motion sur la loi relative aux Certificats d'Obtention végétale
- 10 - Motion sur la défense des établissements scolaires et des filières de formation sur la Commune de Felletin

Le Maire, Mme Renée NICOUX,
Sénateur de la Creuse